



BP14 29393 Quimperlé cedex Tél : 0962020076 ou 0661860281 Mail : fnpp@orange.fr

Site : www.fnpp.fr

[F1]

Congrès FNPP 2020 reporté en septembre 2021 Rapport moral et rapport d'activités 2019-2020

Depuis notre dernier Congrès, tenu à Saint-Brice en Cogles les 13 et 14 avril 2019, de nombreux événements extérieurs nous ont conduit à reporter notre congrès initialement prévu en 2020 en septembre 2021. Nous avons pu, grâce au système de visioconférence, poursuivre nos réflexions sur les différentes problématiques liées à nos activités de loisir et de nature. Je vous invite, en préambule à ce rapport, à relire le précédent rapport moral élaboré et validé dans le cadre du Congrès 2019. La plupart des sujets qui y sont évoqués restent parfaitement d'actualité mais doivent être actualisés, de nouveaux sujets sont apparus et doivent aussi être pris en compte.

Des institutions qui restent à convaincre : plus de considération pour nos activités !

Le combat pour asseoir définitivement nos valeurs, pour être mieux représentés, est difficile et va nécessiter encore plus d'efforts et de vigilance, plus d'implication et de cohésion de la part de l'ensemble des plaisanciers qui doivent impérativement se regrouper ! Nous devons tous en être conscients et profiter de ce Congrès 2020 - 2021 pour apporter toute notre contribution aux futurs combats qui nous attendent. Il nous faut convaincre tous les plaisanciers mais aussi nos élus du bien-fondé de nos orientations. Trop d'entre eux sont encore prisonniers de concepts aujourd'hui dépassés. Les lignes commencent à bouger. Il faut persévérer et avancer et mettre en place un lobbying plus puissant et plus efficace !

Notre combat est juste et nous ne pouvons que le gagner ! Certains pays anglo-saxons l'ont bien compris et privilégient dès aujourd'hui le développement harmonieux des activités de plaisance et de pêche en mer. La France sera inexorablement amenée à faire de même.

Les blocages actuels occasionnés par l'Administration et les services de l'Etat peuvent et doivent disparaître.

La récente création d'un Ministère de la Mer n'a pour l'instant pas répondu à nos attentes.

Nous devons continuer à les dénoncer et proposer des solutions alternatives pour un développement durable et harmonieux de la plaisance et des pêches de loisir en mer...

ENVIRONNEMENT

**Non aux mesures excessives et au sectarisme,
non aux sanctuaires et aux interdits.**

Non aux mesures élaborées sans concertation

Non à l'écologie punitive.

**Oui à une écologie raisonnée intégrant,
les activités humaines et les pratiques traditionnelles.**

**Non à cette parodie de démocratie participative !
Non à toute forme de dictature environnementale !**

Non aux animalistes et à leurs excès !

Les sentinelles de la mer, c'est nous !

Les lanceurs d'alerte c'est nous !

Les premiers défenseurs de l'environnement, c'est nous !

HALIEUTIQUE

Mesures 2020 et 2021 concernant la pêche de loisir du bar

L'adoption récente du plan pluriannuel pour les eaux occidentales devait ouvrir une ère nouvelle. Le Brexit et sa cohorte interminable de négociations en auront décidé autrement. Pourquoi un assouplissement pour la pêche professionnelle et un maintien des mesures pour la pêche de loisir. Nous dénonçons cette attitude discriminatoire et l'attitude de la France sur ce dossier ! Nous attendons toujours la mise en place d'un quota mensuel. Une expérimentation devrait avoir lieu en 2021.

La pêche de loisir du thon rouge...

Les pêcheurs de loisir français sont victimes d'un système trop contraignant et discriminatoire. La mainmise de la grande pêche sur cette espèce avec le soutien des services de l'Etat a été aujourd'hui parfaitement démontrée. L'émission « Cash Investigation » consacrée aux thonidés l'avait dénoncée et le jugement suite au procès intenté par la pêche artisanale ne fait que le confirmer !

Nous contestons le quota global de 1% qui nous est aujourd'hui octroyé ! Un dixième d'un thon par pêcheur de loisir et par an soit encore 1 thon par bateau tous les dix ans ! De qui se moque-t-on ? Nous avons engagé un recours au Conseil d'Etat et tout porte à croire que nous pourrions avoir gain de cause.

Que font les élus concernés pour défendre leurs pêcheurs récréatifs et leur économie littorale ? Nous proposons 1 thon par pêcheur récréatif et par an. Est-ce trop demander ? Un véritable dialogue de sourds s'est instauré avec les services de l'Etat et notamment la DPMA et le Ministère de la mer qui, très clairement, préserve prioritairement les intérêts de la grande pêche au détriment de la pêche artisanale et de loisir.

Nous avons donc demandé l'arbitrage de la Ministre. Devant le mutisme constaté, nous avons été contraints d'engager une action en justice devant les instances française et européenne.

Plus que jamais restons déterminés et fiers des valeurs que nous défendons !

Face aux attaques injustes et sectaires des pêcheurs professionnels soutenues par les instances ministérielles en place, nous sommes bien décidés à faire valoir nos droits.

Plusieurs autres sujets (petites palangres, raie brunette, pose conjointe de filet, aide au relevage...) sont en cours de traitement à la DPMA mais les choses n'avancent pas aussi vite que nous pourrions le souhaiter.

2022 et 2023 s'annoncent être les années de tous les combats mais aussi potentiellement de grandes victoires... celles grâce auxquelles notre activité sera enfin reconnue et considérée à la hauteur des valeurs qu'elle porte, à la hauteur du formidable poids économique et sociologique et des milliers d'emplois qu'elle génère sur l'ensemble du littoral français.

**Oui à un nouvel équilibre
entre pêche professionnelle et pêche de loisir s'appuyant
sur le partage et la concertation dans un souci commun
de protection de la ressource**

**Non aux positions sectaires du Comité National des
Pêches sur le bar et le thon**

**Oui, à la mise en place de tailles minimales
biologiquement convenables à condition qu'elles soient
appliquées à tous.**

Halte aux pêches intensives sur les frayères

**Oui, aux pêches artisanales et récréatives respectueuses
de la ressource et de l'environnement.**

**Oui à une bande côtière étendue à 6M
et réservée aux pêches non intensives
(pêche à l'hameçon – casiers – pêche au filet fixe limitée)
Oui à la mise en place d'une pêche durable et maîtrisée.**

**Oui à la réforme de la PCP, au Rendement Maximal
Durable et à la reconstitution des stocks.**

**Non aux mesures excessives et discriminatoires pour la
pêche de loisir du bar prises par la commission européenne.**

**Oui à un quota mensuel ou annuel
mieux adapté à notre activité de pêche de loisir.
Nous sommes prêts à participer un projet pilote dès 2022**

SECURITE

Accidentologie

Nous disposons désormais d'une base de données correcte. Mais au-delà de cette avancée salubre, beaucoup de choses restent à faire pour diminuer significativement les risques d'accidents en mer ! Nous sommes favorables à une grande campagne de sensibilisation nationale en s'inspirant des démarches entreprises avec le concours de la SNSM au sein de notre fédération.

Vêtements à Flottabilité Intégrée...

L'arrivée sur le marché de ces nouveaux équipements autorise leur port en toutes circonstances. En collaboration avec la SNSM, nous poursuivons notre campagne de sensibilisation. Mettez systématiquement votre gilet notamment sur vos annexes. L'accident n'arrive pas qu'aux autres !

VHF...

On trouve désormais sur le marché des VHF ASN à des prix très abordables. Nous ne pouvons qu'encourager tous les plaisanciers à se doter de tels équipements qui concourent grandement à la sécurité de tous. Rappelons que le CRR n'est plus obligatoire dans la bande des 12 milles.

La SNSM

Notre partenariat avec la SNSM se confirme et s'étoffe d'année en année malgré quelques difficultés passagères. Il reste encore beaucoup à faire au niveau de l'information et de la sensibilisation notamment... Le discours envers les plaisanciers doit évoluer de manière à les associer davantage au fonctionnement et au financement de cette institution à laquelle nous tenons tant... Cette association doit être confortée par un mode de financement reposant sur la solidarité entre gens de mer. Pensez à eux avant de leur demander de venir vous secourir !

Respectez les bouées de signalement des plongeurs

Ce point doit faire l'objet d'une attention toute particulière et la sécurité sur ce sujet doit être reconsidérée. Nous sommes tous concernés.

Extincteurs

Leur usage est devenu un peu plus lisible. Consultez notre site fnpp.fr pour en savoir plus (réglementation et règles de révision)

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Des usagers plus responsables

CLUPP et CLUPIPP

La FNPP mais aussi toutes les autres fédérations représentatives s'attachent avant tout à la défense des droits des plaisanciers en matière de gestion portuaire. Nous demandons le strict respect des textes en vigueur et une généralisation de la création de CLUPP (Comité Local des Usagers Permanents du Port) conformément à la loi et pour toutes les infrastructures portuaires. Nous comptons sur les fédérations représentatives des Ports de Plaisance pour nous accompagner dans une démarche qui se veut constructive.

Le respect des textes existants mais aussi leur amélioration

Une actualisation des textes du Code des Ports Maritimes, aujourd'hui intégrés au code des Transports, devient de plus en plus urgente. Les nombreuses ambiguïtés et incohérences observées permettent trop d'interprétations abusives et génèrent autant de conflits que l'on pourrait facilement éviter en s'appuyant sur des textes plus précis et plus clairs. La FNPP en collaboration avec les autres fédérations concernées est prête à contribuer à la mise en cohérence des textes existants. Le sujet pourrait être évoqué dans le cadre du Comité du Nautisme et de la Plaisance. Plusieurs pistes sont évoquées : une charte entre usagers et gestionnaires de ports et la reprise des textes législatifs existants.

Une réelle participation des usagers aux prises de décisions

Au nom de l'intérêt général, nous réclamons une amélioration du fonctionnement des conseils portuaires et une réelle participation des usagers aux prises de décisions. Des gestionnaires ouverts et avisés l'ont bien compris et dans ces ports, hélas pas encore assez nombreux, les relations entre usagers et gestionnaires sont constructives et sereines !

Il faut dès maintenant engager un grand chantier visant à intégrer les usagers dans les prises de décisions relatives au fonctionnement du port dont ils sont, est-il besoin de le rappeler, les principaux et souvent uniques financeurs !

Inquiétudes grandissantes à propos du DAFN

Nous assistons à des tentatives régulières de révision du Droit Annuel de Francisation et de Navigation (DAFN). Toutes ces manipulations nous incitent à faire preuve de la plus grande vigilance.

Une croissance constante depuis 2002

Pêcheurs à pied, pêcheurs du bord ou en bateau mais aussi plaisanciers au sens large, adeptes ou non de la pêche en mer, sont de plus en plus nombreux à venir nous rejoindre. Nos valeurs et nos orientations dans tous les domaines rassemblent de plus en plus d'adhérents : environnement, sécurité, gestion portuaire, sensibilisation aux bons comportements dans nos pratiques favorites de plaisance : navigation, croisière, kayak, pêche en mer du bord, en bateau ou à pied...

La constance et la cohérence de nos propositions sont la raison même de notre réussite et de la forte croissance que nous constatons depuis 2002. Plusieurs dizaines d'associations choisissent chaque année de nous rejoindre. Malheureusement, nous constatons par ailleurs des baisses sensibles dans d'autres associations. Il nous appartient d'en analyser les causes et d'essayer d'y remédier... La société évolue, les comportements des plaisanciers et des pêcheurs de loisir en mer aussi. A nous d'en tenir compte et de nous adapter !

Un grand merci à tous

Cette réussite, nous la devons à tous ceux qui contribuent à la bonne marche de notre fédération, à tous les présidents départementaux et régionaux, à tous les responsables de commissions, à tous les membres du comité directeur, à tous les responsables d'association pour les efforts qu'ils ont bénévolement consentis, à tous les anonymes qui, spontanément, ont pris leur bâton de pèlerin pour aller porter la bonne parole sur les quais, sur les pontons et autres lieux de notre littoral. Un grand merci à tous pour votre soutien et votre participation... Merci aussi aux employées de notre fédération pour leur travail assidu et de qualité. Les succès que nous rencontrons, c'est à vous tous que nous les devons !

Une communication de plus en plus performante

Comme vous l'avez sûrement remarqué, notre communication s'est considérablement étoffée depuis quelques années... Après notre revue qui aujourd'hui a atteint un niveau de qualité indéniable, nous avons repris et complété notre site « fnpp.fr ». Toutes les associations affiliées ont désormais une page qui leur est dédiée.

Nous essayons de maintenir une présence significative sur les salons en assurant une présence sur les plus intéressants d'entre eux.

Nous communiquons régulièrement sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter sans jamais répondre aux polémiques lamentables que ces réseaux sociaux favorisent et alimentent.

Une communication proactive... une riposte argumentée et incontournable

Se contenter de répondre aux agressions injustifiées et inacceptables dont nous sommes l'objet n'est pas satisfaisant. Notre riposte doit être proactive ! Pour y parvenir, il faut organiser une riposte vigoureuse et argumentée en concertation avec tous nos partenaires publics et privés et tous nos alliés potentiels sans attendre d'être pris pour cible par des individus dont le seul objet est de nous nuire...

La CNP et le Comité Interministériel du Nautisme et de la Plaisance

Face aux blocages administratifs actuels, la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, nouvellement créée, est devenue l'outil adapté pour rompre avec cet immobilisme récurrent. La CNP se pose dès aujourd'hui comme l'interlocuteur majeur des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne le développement des activités liées au nautisme et à la plaisance.

La mise en place du Comité du Nautisme et de la Plaisance coprésidé par la CNP et le SG Mer constitue une avancée indéniable mais est loin d'avoir répondu à nos attentes. Plusieurs sujets que nous avons initiés lors de nos Assises y ont été abordés et n'ont pas encore abouti : déclaration des pêcheurs et des prises pour les espèces en difficulté, sensibilisations aux bonnes pratiques et aux bons comportements, la plaisance et la pêche de loisir dans les aires marines protégées... La création d'un ministère de la mer a quelque peu rebattu les cartes et nous avons demandé à la Ministre une réunion de clarification à ce sujet.

Le fonctionnement de l'EAA pose question ?

Depuis le départ en retraite de Jean-Claude Bel, Directeur de l'EFTTA, force est de constater que les actions engagées par l'EAA pour défendre les pêcheurs de loisir européens n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Le lobbying que cette structure devrait exercer s'est avéré insignifiant et inefficace. Le maintien d'un membre de nationalité anglaise à la tête du sous-groupe mer ne favorise évidemment pas les choses. Le président Fred Bloot s'entête à préserver cette situation pour le moins paradoxale et peu orthodoxe. Nous nous interrogeons sur l'opportunité de renouveler notre adhésion dans ces conditions ?

Travailler en collaboration avec nos partenaires privés

De plus en plus de partenaires ont souhaité s'associer à notre démarche. Ensemble nous allons travailler au devenir d'une plaisance et d'une pêche de loisir en mer propre et écoresponsable. Le développement harmonieux et durable de nos activités nous concerne tous. Les plaisanciers mais aussi la majorité des décideurs des filières concernées ressentent l'impérieuse nécessité de travailler ensemble...

Assises des Usagers de la Plaisance et des Pêches en mer

Nous rencontrons des difficultés à organiser nos Assises : manque de solidarité, montage financier difficile à établir... Elles restent pourtant une approche intéressante de nature à favoriser le rapprochement de toutes les entités concernées. Nous allons, malgré les difficultés que nous rencontrons, essayer de les maintenir.

Un vrai et long combat nous attend...
Nous allons le mener et nous pouvons le gagner !

Nous avons renforcé nos services juridiques, notre représentation au sein des structures nationales et européennes et nos moyens de communication. Toutes ces nouvelles évolutions ne seront pas de trop pour affronter les difficultés qui nous attendent. Il va nous falloir aussi densifier nos actions de lobbying aux niveaux national et européen.

Avec nos partenaires rassemblés au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP), nous disposons de structures fortes et capables d'impulser un souffle nouveau, un changement de mentalité et de promouvoir un développement harmonieux d'une plaisance libre et éco-responsable. Encore faut-il que nos actions soient plus cohérentes et plus coordonnées qu'elles ne le sont aujourd'hui !

Notre fédération progresse d'année en année, c'est indéniable ! Cette impression globale ne doit pas cacher de réels sujets d'inquiétude. La société évolue, les comportements changent. Certaines associations se sont adaptées pour répondre aux nouveaux besoins et voient leurs effectifs se maintenir voire augmenter. D'autres n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu se lancer dans une telle démarche et constatent d'inquiétantes baisses de leurs effectifs...

La stratégie de notre fédération doit aussi évoluer et prendre en compte ces constatations. Il nous faut faire preuve d'esprit novateur et proposer notamment aux nouvelles générations des actions et des services adaptés à leurs espérances : sensibilisation des enfants, démarches environnementales sur le terrain, sciences participatives, cobaturage et copêchage, initiation à la pêche ou à la navigation, sorties groupées, partenariats divers avec les différents acteurs de la filière...

Si vous voulons encore progresser et nous rassembler davantage, il faut aussi penser à nous adapter aux évolutions de notre société. Dans cet esprit, la FNPP est prête à accompagner et à aider toutes les associations qui souhaiteraient se lancer dans des opérations innovantes, en cohérence avec les démarches générales de notre fédération.

Une situation financière satisfaisante

Paradoxalement la situation sanitaire que nous connaissons nous aura permis de réaliser des exercices comptables très satisfaisants. Grâce à une trésorerie significativement restaurée, nous allons pouvoir entreprendre de nouvelles démarches fortes pour défendre nos activités : actions juridiques et lobbying plus performant...

Pour réussir, il faut innover et nous adapter aux nouvelles pratiques.
Cette démarche collective doit avant tout être la nôtre, la vôtre !
Nous pouvons réussir. Nous allons réussir
Ce n'est qu'une question de temps.
Je compte sur vous !

CONCLUSION

**Une croissance très importante depuis 2002...
C'est pour nous un très grand motif de satisfaction.
Merci à tous ceux qui ont contribué à cette progression.**

**Nos positions sont cohérentes et pertinentes
Elles méritent d'être encore plus affinées, plus argumentées...
Elles sont de plus en plus considérées.**

**Nous sommes présents dans les différentes institutions au niveau local,
départemental, régional, national et européen...
Fastidieux parfois...mais crucial et indispensable.
Notre souci d'objectivité, de partage et de dialogue
fait partie intégrante de notre ligne de conduite.**

Un rôle de lanceur d'alerte de plus en plus affirmé...

**La signature de la charte pour une pêche de loisir écoresponsable signée
en 2010 a permis aux fédérations signataires
de travailler ensemble de façon solidaire.**

Cette attitude constructive doit être poursuivie malgré les difficultés.

**Les assises organisées successivement à
St Nazaire (2013), à Martigues (2015) et La Baule (2017)
auront été pour nous une formidable occasion d'affirmer
nos orientations, notre poids économique et sociologique,
notre engagement pour une plaisance et une pêche de loisir durable et
écoresponsable et la dimension européenne de notre démarche.**

Il faut poursuivre malgré les difficultés rencontrées.

**La Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP)
Une vraie force potentielle pour toute la communauté nautique
Nouveau ministère de la mer : des attentes insatisfaites !**

Quel avenir pour le Comité du Nautisme et de la Plaisance ?

Un lobbying renforcé pour compenser les lacunes de l'EAA ?

**Il nous faut poursuivre nos actions de façon conjointe et solidaire
et promouvoir tous ensemble une plaisance libre et éco-responsable**

**Ensemble et seulement ensemble, nous pouvons et nous allons y
parvenir. C'est juste une question de temps !**

Je compte sur vous et votre opiniâtreté. Merci à tous.

Jean Kiffer, président de la FNPP